

Handwritten text at the top of the page, possibly a date or reference number.

Handwritten text in the upper section of the page, including a large number '11'.

Handwritten mark or symbol, possibly a flourish or initial.

Main body of handwritten text, appearing to be a letter or document, written in a cursive script.

Ann. de l'Etat.
661.

La Haye le 20. de May 1692

Monsieur;

Entre les prisonniers qui une partie de votre garnison
a dernièrement surpris au vilage de pulten, se trouve le S.
Stapel, mon parent: qui est la consideration pourquoy je ne
tiens obligé de contribuer ce que se pinto à sa delivrance, et la
somme volante, Monsieur, que vous avec faitions que pour
et les miens, me pout a vous en oser importuner je ne deay
ce qui est de la rançon: qu'on leur demande mais ayant
veu, que la partie l'avoit mise a cent dinats, deay bien que
se rendans la cession, sans faire autre bruit pour se faire
devenir au don de la chose des villages, la mesme somme
deuroit suffire à l'entree largement, quoy qu'il en soit
Monsieur, si deay aussi aise de vous de voir la faveur et le
traictement raisonnable qui sera fait au dit mon parent, et
je croy que vous m'avec tous deux au moins que vous me
verez favorable de vous témoigner parmes sermées que je suis
de grand coeur,

En aise le 20. de May
1692.